



**UDC-Vaud**

Communiqué de presse

**La situation des finances publiques permet à l'Etat de Vaud de reprendre son souffle ; il est cependant important de garder la tête froide.**

Aujourd'hui, après l'annonce estivale de la bonne situation financière du canton de Vaud, les partis politiques sont avides de propositions pour valoriser leur programme politique auprès des électrices et électeurs vaudois. Cette course à la meilleure proposition reflète encore une plus grande importance pour le monde politique à quelques semaines des élections fédérales d'octobre 2011 et des élections cantonales de mars 2012.

Devant cette situation, l'UDC reste lucide et réfléchit à des propositions pérennes pour diminuer la pression fiscale des Vaudoises et des Vaudois. En effet, force est de constater que si les finances du canton se portent bien, le revenu disponible moyen par contribuable en terre vaudoise n'a jamais été aussi bas. En 2010 le canton se situait en 24<sup>ème</sup> position à l'échelon national. Les Vaudoises et les Vaudois ont donc largement contribué à l'assainissement des finances publiques de leur canton.

La position actuelle des Vaudois face à l'impôt est un sujet délicat. En effet, le contribuable vaudois doit vivre depuis des années avec des mesures importantes de redressement de finances au niveau du canton ainsi que dans de nombreuses communes.

L'UDC estime que le moment est venu de rendre du pouvoir d'achat aux contribuables vaudois par des allègements fiscaux durables qui profitent à l'économie ainsi qu'aux citoyennes et citoyens vaudois.

Ainsi notre parti propose et défend une réduction du taux d'impôts de 3 points qui ne s'inscrit pas dans l'agenda électoral, mais qui est à même de soulager les contribuables dans les années à venir. Cette mesure représente environ 100 millions de francs par année sur un budget de plus de 8 milliards. Elle peut être considérée comme supportable en vue de la planification financière à moyen terme.

En fonction de l'état actuel des finances vaudoises, une telle mesure doit permettre d'inscrire cette baisse de la fiscalité vaudoise pour les cinq années à venir. Nos représentants au sein de la commission des finances vont s'engager pour mettre en œuvre cette mesure financière nécessaire pour les Vaudoises et les Vaudois.

Lausanne, le 23 août 2011

Renseignements :

**Pierre-Yves Rapaz,**  
Président du Groupe UDC Vaud  
et Vice-Président COFIN  
Natel : 079 / 446.17.66